

**REVUE DE PRESSE
DU 12 AU 18 JANVIER
2018**



L'Eclaireur

Animation toutes générations On a chanté les Rois au musée d'École

À Châlette, le chant a rythmé l'animation mensuelle qui s'est déroulée samedi après-midi au musée d'École Fernand-Boutet.

Tout un choix de chansons sur le thème des Rois

L'équipe, composée de retraités de l'Éducation nationale et de membres des Amis de l'école (présidée par Lina Chaumeron) avait préparé plusieurs chansons. Les participants de toutes générations ont ainsi accompagné les anciennes institutrices, dans l'interprétation d'un chant datant de 1750 « Le bon roi Dagobert ».

« Le cheval de bois », « La marche des rois », « Le roi a fait battre tambour », « Ah mon bon château », « Le p'tit roi »... constituaient, entre autres, le programme de cette réjouissance-séance de chant sur le thème des Rois. Des chansons à la fois réelles ou imaginaires, et en période d'Épiphanie, des chansons sur les Rois qui tombaient à pic.

EN FÉVRIER. Prochaine animation au musée d'École, au 1, rue Gambetta à Châlette : la calligraphie, samedi 10 février à 15 heures. Et c'est gratuit !



L'animation chant a attiré un public de toutes les générations.

Sur scène au Hangar de Châlette La question du libre arbitre, version humour



Louis va pénétrer dans un monde loufoque et devra prendre lui-même des décisions afin de grandir.

« Que faire d'une fable dont le renard m'échappe ?... Drôle de question pour un drôle de spectacle servi la semaine dernière par trois bons comédiens du Collectif 36 bis, au Hangar à Châlette.

Les enfants (160 élèves de 5^e du collège Picasso) puis le public le soir ont assisté à cette fable tenue par une question profonde servie avec humour : celle du libre arbitre.

Les comédiens sont partis d'un adolescent, Louis, attaché à l'écran de son portable, et montrant son opposition, après le déménagement de sa famille qu'il a du mal à accepter. En conflit avec son père, il

lui ravit un document très important pour sa réunion au travail le lendemain. Mais ne voilà-t-il pas qu'un corbeau apparaît, puis un renard, afin de dérober le précieux document pendant le sommeil de Louis.

Fortement inspiré par la Fontaine, ce spectacle a constitué un agréable moment de théâtre, durant lequel Louis a appris que l'on peut et doit réfléchir par soi-même, faire les choses pour soi et non pour les autres, décider et assumer ses décisions.

La programmation au Hangar se poursuivra vendredi 26 janvier, avec « L'enseignement de l'ignorance » à 20 h 30.

Théâtre

VENDREDI 26 JANVIER

« L'enseignement de l'ignorance »

La saison culturelle de Châlette propose la pièce de théâtre « L'enseignement de l'ignorance », par la compagnie DDCM, vendredi 26 janvier à 20 h 30 au Hangar de Châlette.

Imaginez un monde où l'élite dominante, tout en prétendant combattre l'ignorance, ferait en réalité tout pour la propager. Dans ce monde, la culture servirait à étouffer dans l'œuf l'idée-mêlée de révolte collective. Ce serait le monde de l'enseignement de l'ignorance. Sur scène, le texte controversé de Jean-Claude Michéa est projeté. Les spectateurs... lisent. Les comédiens entrent en scène mais lisent eux aussi, silencieusement.

Tarifs 15 €, réduit 12 €. Réservations au 02.38.93.17.96.



Châlette en bref

Assises du transport. De mi-novembre à mi-décembre, les élus châlettois sont allés à la rencontre des usagers et des non usagers du transport, aux arrêts de bus comme dans des rues non desservies. Une réunion publique aura lieu jeudi 18 janvier à 19 heures à l'hôtel de ville (salle des réceptions) pour la restitution des résultats des Assises.

UFC Que choisir. Permanence chaque vendredi, Maison des associations, 32, rue Claude-Debussy, de 15 heures à 17 h 30. Tél. 02.38.85.06.83. Mail : contact@loiret.ufcquechoisir.fr.

Recensement de la population. Comme chaque année, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) procède au recensement de la population qui est une obligation. Celui-ci se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 24 février. Les agents qui exerceront cette mission seront identifiables grâce à une carte officielle et à la signature du maire. Les agents recenseurs sont : quartier du Bourg, Amandine Godefroid ; quartier de Vésines, Annie Bondeau ; quartier du Lancy, Angélique Maresq ; quartiers de la Pontonnerie et Kennedy-Château-Blanc, Joanna Belmeclil. En 2017, plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne, soit une économie de plus de 30 tonnes.

Débat public « zéro pesticide ». Vendredi 26 janvier à 18 heures, salle polyvalente de l'école Camille-Claudet, débat public sur l'entretien des espaces publics sans produit phytosanitaire et signature de la charte « Objectif zéro pesticide ».

Avocat conseil. Permanence mercredi 24 janvier sur rendez-vous au 02.38.89.59.43 ou 02.38.89.59.45.

Espace public numérique. Ateliers informatiques à la médiathèque, les samedis à 10 heures. Prochaines dates : samedi 20 janvier, découverte de l'iPAD et samedi 27 janvier, acheter sur Internet.

Défense des locataires du Châlettois. Depuis le 5 janvier, la nouvelle association de défense des locataires châlettois CGI/ADLC est entrée en fonction. Une première permanence se tiendra mardi 23 janvier de 16 à 18 heures à la Maison des associations, salle Michel-Kister située 32, rue Claude-Debussy à Châlette (ancien collège Eluard) et, après celle-ci, la permanence aura lieu tous les quinze jours. Toute personne ayant des difficultés, avec son bailleur privé ou social, peut rencontrer les responsables de l'association aux fins de trouver aide et soutien.